

Vu la délibération n° 10/2022 du conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée des Baux Alpilles, séance du 11 février 2022 ;

Vu la délibération du Conseil syndical n° 2022.001 adoptée sous le n° 2022.001 ;

Vu la délibération du conseil syndical adoptée le 29 mars 2022 sous le n° 2022.019 portant installation d'un nouveau membre issu du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette ;

Vu la délibération n° 2022-036 de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence adoptée le 15 septembre 2022 portant désignation d'un nouveau représentant titulaire au conseil syndical du PETR ;

Vu la délibération du Conseil syndical du 27 septembre 2022 adoptée par le n° 2022.036 portant désignation d'un nouveau représentant titulaire de Terre de Provence Agglomération au conseil syndical ;

Considérant les statuts du PETR qui prévoient la désignation par les organes délibérant des intercommunalités membres du PETR de leurs représentants titulaires et suppléants selon la répartition suivante :

- 11 sièges à la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette
- 5 sièges à la Communauté de communes Vallée des Baux Alpilles
- 8 sièges à la Communauté Terre de Provence Agglomération

Considérant la nouvelle délibération adoptée par le Conseil communautaire de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette n°CC2023_076 le 12 juillet 2023 portant désignation de Messieurs Christophe LAUFRAY et Hervé MISTRAL, en qualité de membres titulaires au PETR du Pays d'Arles et de Monsieur Rémy JACQUOT et Madame Annie GUIGUE délégués suppléants ;

Je vous propose mes chers collègues de :

Article unique - FIXER les membres titulaires et suppléants du PETR du Pays d'Arles comme suit :

Délégués Titulaires

Patrick de CAROLIS
Christophe LAUFRAY
Lucien LIMOUSIN
Françoise FAVIER
Jean-Michel JALABERT
Jacques AUFRERE
Hervé MISTRAL
Pierre RAVIOL
Laurie PONS
Fabien BOUILLARD
Catherine BALGUERIE-RAULET

ACCM

Délégués suppléants

Sophie ASPORD
Rémy JACQUOT
Roland PORTELA
Mandy GRAILLON
Gérard QUAIX
Éva CARDINI
Annie GUIGUE
Érick SOUQUE
Frédéric IMBERT
Claire de CAUSANS
Clotilde MADELEINE

Délégués Titulaires

Hervé CHERUBINI
Pascale LICARI
Bernard WIBAUX
Anne PONIATOWSKI
Jean MANGION

CCVBA

Délégués suppléants

Alice ROGGIERO
Gérard GARNIER
Jean-Christophe CARRE
Lionel ESCOFFIER
Laurent GESLIN

Délégués Titulaires

Corinne CHABAUD
Jean-Marc MARTIN-TEISSERE
Serge PORTAL
Jean-Christophe DAUDET
Michel PECOUT
Michel GAVANON
Pierre-Hubert MARTIN
Yves PICARDA

TPA

Délégués suppléants

Marcel MARTEL
Gilles MOURGUES
Jean-Louis LEPIAN
Éric LECOFFRE
Georges JULLIEN
Daniel ROBERT
Manon NOEL
Patrick MARCON

La délibération soumise au vote est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Président,

